

# CIEA 2006

Document 3a & 3b

## **Enseigner à agir et décider durablement suppose l'encouragement de compétences spécifiques**

**Idées, expériences et constatations tirées d'un  
projet de recherche en Suisse**

**Dr. des Christine Künzli**

Université de Berne et Haute école pédagogique  
Soleure, Suisse

**Dr. Antonietta Di Giulio**

Interfakultäre Koordinationsstelle für Allgemeine Ökologie (IKAÖ)  
Université de Berne

Mardi 22 août 2006

**25<sup>eme</sup> cours international sur la formation professionnelle  
et l'enseignement en agriculture**



## Document 3a

# Formation au développement durable : promotion de compétences spécifiques en matière de développement durable

Extraits de : Künzli, Ch. (2006), *Bildung für eine nachhaltige Entwicklung. Didaktisches Konzept und Umsetzung auf der Unterstufe*, thèse de doctorat préparée sous la direction du Professeur W. Herzog, Institut des sciences de l'éducation, université de Berne.

Le *but directeur* ci-dessous est un axe général d'action et de réflexion sur l'enseignement des compétences spécifiquement applicables au développement durable. Il formule l'ensemble de compétences dont ont besoin les êtres humains pour participer à la négociation du développement durable. Il est donc centré sur l'aptitude à négocier et à décider dans la perspective du développement durable, et non pas sur la transmission de conduites ou de modes de vie « durables ». Cela s'exprime dans le *but directeur* de la formation au développement durable, mais aussi dans les objectifs indicatifs correspondants.

***But directeur* : les élèves sont prêts et aptes à participer à la négociation et à la définition du développement durable au sein de la société. Ils sont conscients de l'importance du développement durable et comprennent la part de responsabilité de chacun dans le développement socioculturel, économique et écologique, et son action.**

Nous reprenons ci-dessous ce but directeur général sous forme d'*objectifs indicatifs*.

- a. *Les élèves doivent pouvoir apprécier de façon critique l'idée que la viabilité est un objectif souhaitable du développement de la société, ainsi que d'autres conceptions de ce dernier.*

Les jeunes doivent connaître les exigences associées à la viabilité, mais aussi la genèse de cette notion, ainsi que les tenants et les aboutissants des autres conceptions d'un développement souhaitable de la société. Le principe sous-jacent est que la formation au développement durable doit avoir pour objectif général l'émergence d'une conscience critique, mais doit aussi permettre de discuter du développement durable et de le remettre en question. De plus, cette notion doit rester vivante pour être négociée, questionnée, appréciée. Cette compétence englobe la capacité de mener une réflexion critique sur la notion de développement durable, ainsi que la disposition à assumer une part de responsabilité dans l'avènement d'un avenir plus équitable.

- b. *Les élèves doivent pouvoir juger leur vision et celle des autres, mais aussi l'évolution générale de leur époque en ce qui concerne le développement durable.*

Dans ce but, les élèves doivent être en mesure de percevoir les liens, les conflits et les convergences d'objectifs au sein de chaque dimension (économie, environnement, société) et entre elles. Ils doivent en outre être capables de faire le lien entre l'expérience et la situation locale et l'évolution générale, et d'anticiper sur les conséquences directes et indirectes de leur action et de celle de la société sur les générations futures, mais aussi de comprendre clairement cette connaissance, et d'en apprécier l'impact sur la qualité de vie et la justice. Ils ont donc besoin de posséder des connaissances économiques, socioculturelles et écologiques sur leurs propres champs d'action, ainsi que de percevoir les interactions des processus écologiques, socioculturels et économiques à l'échelle locale et globale. Pour apprécier le changement social en termes de viabilité, ils doivent en outre posséder des connaissances sur l'évolution historique de ces champs d'action ainsi que sur les besoins fondamentaux des êtres humains et leur transformation (Pike, Selby 1999). Ils doivent par ailleurs préparer et examiner des critères d'évaluation des besoins en termes de développement durable. Outre ces connaissances et savoir-faire, ils doivent être prêts à s'interroger sur le bien-fondé de leurs propres actions et idées (voir également l'objectif g).

- c. *Les élèves doivent être capables de prendre des décisions répondant aux exigences du développement durable et dûment justifiées, dans un contexte d'incertitudes, de contradictions et de connaissances lacunaires.*

Cet objectif porte sur la capacité à prendre des décisions malgré l'incertitude, ainsi que sur l'appréciation et l'exploitation des domaines que contrôle la personne elle-même (voir objectif d). D'une part, il faut avoir conscience que le savoir, la perception et l'action humaine sont limités ; et d'autre part, il est pourtant nécessaire de reconnaître et de combler ces lacunes (objectif e). Ce qui veut dire qu'il est possible de structurer judicieusement les informations que l'on possède, parfois contradictoires, dans l'analyse d'une situation. D'autre part, il n'est pas admissible de simplifier à outrance ou de distordre des informations de sorte qu'elles s'intègrent dans le système de chacun (Scheunfplug, Schröck 2000). Il s'agit donc de la capacité à revoir le cas échéant sa propre vision du monde. Pour prendre des décisions affectant le développement durable, il faut par ailleurs être conscient de sa responsabilité personnelle, mais aussi connaître des critères permettant d'apprécier les décisions à la lumière du développement durable (objectif a).

- d. *Les élèves doivent être capables d'apprécier de façon réaliste et d'exploiter les domaines qu'ils contrôlent personnellement, collectivement et par délégation dans la perspective du développement durable.*

Pour participer à la détermination et à la conception du développement durable, et apprécier de façon réaliste les domaines relevant de leur influence personnelle, collective ou déléguée, les élèves doivent connaître les mécanismes d'une société démocratique. Ils doivent comprendre le fonctionnement des systèmes et des sous-

systèmes de la société, ainsi que ses grands acteurs, avec leurs intérêts et les éléments et liens structurants dans la société (Weber 1997). Il est fondamental à ce niveau qu'ils comprennent que les règles politiques sont définies par des êtres humains, et modifiables par la négociation (Prote 2000 ; Barkholz, Paulus 1998). Pour qu'ils perçoivent leur capacité d'action personnelle, ils doivent avoir une confiance réaliste dans leur propre potentiel (Pike, Selby 1999), avoir conscience de leur propre valeur, comprendre et reconnaître leurs forces et leurs faiblesses, mais aussi percevoir leurs liens avec d'autres êtres humains et leurs rapports de dépendance à leur égard.

- e. *Les élèves doivent être en mesure de s'informer judicieusement sur le développement durable, et d'exploiter efficacement ces informations dans leurs décisions, dans la perspective du développement durable.*

Pour concevoir des visions du développement durable dans les champs d'action de la société (objectif f) et apprécier les visions des autres et les tendances d'évolution du moment (objectif b), il est nécessaire de rechercher et d'exploiter convenablement des informations objectives et fiables. Ce qui implique la capacité d'intégrer des savoirs liés à une discipline, pour arriver dans la prise des décisions à une vue interdisciplinaire. De plus, les élèves doivent pouvoir distinguer les connaissances sûres et incertaines, les croyances, et vérifier de façon critique la crédibilité de leurs sources. Ils doivent en outre être prêts à remettre en question leur propre point de vue, sur la base d'informations nouvelles, et à le modifier le cas échéant.

- f. *Les élèves doivent être capables de préparer avec d'autres des visions du développement durable, ainsi que de concevoir et de mettre en œuvre leur réalisation.*

Les élèves doivent comprendre que l'être humain envisage et apprécie toujours la complexité du monde selon un point de vue parmi bien d'autres. Ce qui veut dire qu'ils perçoivent leur propre point de vue comme un parmi d'autres, qu'ils s'efforcent de connaître les points de vue des autres, de les comprendre, et qu'ils sont prêts à les accepter, après examen soigneux, sur un pied d'égalité avec les leurs, ainsi qu'à se pencher sur les leurs et à les vérifier. Ils doivent toutefois rester conscients de la difficulté et du risque dont est assortie l'interprétation de visions du monde et de modèles comportementaux qui leur sont étrangers (Pike, Selby 1999). Il faut aussi qu'ils arbitrent entre l'affirmation de leurs propres certitudes, et leur remise en question par la confrontation avec d'autres points de vue. Ce qui veut dire qu'ils doivent gérer la concomitance de positions divergentes, entre lesquelles on ne saurait trancher, mais aussi la remise en question de leur vision d'eux-mêmes à travers d'autres opinions (Scheunpflug, Schröck 2000). Ils ont besoin pour cela de reconnaître celles qui sont crédibles et fiables, mais aussi les structures fondamentales et les conceptions sous-jacentes de leur propre culture (Nieke 2000). Cela dit, au-delà des différences d'opinions, d'intérêts et de valeurs, ils doivent percevoir et rechercher les points communs (Nieke 2000) ; sans oublier que les points de vue peuvent changer (Pike, Selby 1999). Ce n'est que moyennant cette prise de conscience qu'il devient possible de concevoir des visions communes. Pour laisser émerger de nouvelles idées et les évaluer, il faut aussi être capable de penser de

façon critique, analytique (réactive), ainsi que constructive et créative (proactive) (de Bono 1994).

- g. Les élèves doivent être capables de négocier avec d'autres des décisions concernant le développement durable.*

Cette compétence présente de nombreuses facettes : les élèves doivent reconnaître les principes démocratiques (par exemple la décision majoritaire), aborder les conflits et faire connaître leur opinion, même si elle s'écarte de celle de la majorité. Ils doivent aussi respecter les règles de l'échange et de l'examen des arguments, ainsi que du consensus négocié, et prendre leur part de responsabilité dans ce dernier, et comprendre que la liberté de chacun est limitée par celle des autres (Prote 2000). Cette compétence englobe la capacité à faire primer les intérêts et objectifs communs sur les siens propres, ainsi que la conviction que les objectifs et les modalités de réalisation du développement durable sont nécessairement le fruit d'une négociation au sein de la société. Ce qui veut dire que les élèves doivent comprendre et accepter qu'il n'existe pas de vérité universelle, qu'il s'agit plutôt de trouver ensemble la meilleure solution possible. Il est par ailleurs nécessaire qu'ils sachent apprécier de façon réaliste les champs d'influence communs.

## Document 3b

# Promotion de compétences spécifiques en matière de développement durable : interdisciplinarité

Travailler de façon interdisciplinaire, c'est coopérer avec des personnes issues d'autres disciplines dans un but commun, et sur des questions communes. Cette capacité de travail interdisciplinaire, avec des personnes d'autres spécialités et d'autres horizons politiques, cette aptitude à intégrer des connaissances d'autres disciplines dans son propre travail, font partie intégrante de la panoplie d'instruments dont doit disposer une personne pour aborder les questions de développement durable et résoudre des problèmes complexes de la société. Pour promouvoir les compétences spécifiques liées au développement durable, il faut donc accorder une place notable aux compétences que nécessite le travail interdisciplinaire.

*Extraits de : Defila, R.; Di Giulio, A. (2003), « Vorbereitung auf interdisziplinäres Arbeiten – Anspruch, Erfahrungen, Konsequenzen », in Neues Handbuch Hochschullehre. Ergänzungslieferung Nummer 9, septembre 2003. Stuttgart, Berlin, Budapest, Prague, Sofia, Varsovie, éditions scientifiques Raabe, E 1.3, pp. 1-26 (nouvelle édition 2006)*

Le travail interdisciplinaire présente de nombreuses exigences.

- *Consensus* : les personnes impliquées doivent s'entendre sur des buts communs, sur des questions communes et sur des méthodes communes de travail, sur une approche et une langue communes, et ils doivent mettre en place une base théorique commune. Le consensus ne veut donc pas dire ici, comme souvent dans la vie courante, la disposition à négocier un compromis, voire à se contenter d'un dénominateur commun, mais un travail aboutissant à une solution partagée, fusionnant les différents points de vue en une entité nouvelle, valable pour tous.
- *Intégration (synthèse)* : les savoirs découlant des découvertes effectuées dans diverses disciplines et domaines d'activités professionnelles, doivent être rapprochés dans des méthodes et des modes opératoires communs. Il ne doit pas s'agir d'une simple addition de savoirs et de résultats hétéroclites, il faut chercher la réponse aux questions communes. L'intégration des résultats ne doit pas se faire vers la fin des travaux, mais dès le début. Il faut arriver à des résultats et à des produits communs, dans lesquels chacun a apporté une contribution reconnaissable et pertinente.

- *Diffusion* : les connaissances produites dans un travail interdisciplinaire ne s'adressent en général pas seulement à un public spécialisé. Elles doivent alors être compréhensibles pour tous leurs destinataires, et utilisables dans un but pratique. Les résultats doivent donc être préparés de sorte que leurs destinataires les comprennent. Il faut aussi les diffuser pour que le public-cible les reçoive et les utilise.

Il existe une ample documentation sur les difficultés du travail interdisciplinaire.

- *Difficultés opératoires* : les personnes impliquées ne savent pas ce qui caractérise la coopération interdisciplinaire et ignorent les difficultés à surmonter ; elles ne savent pas organiser des processus interdisciplinaires, ni comment faire la synthèse des savoirs produits dans des disciplines différentes ; elles ne savent pas planifier les travaux dans un projet interdisciplinaire ni susciter une dynamique de groupe porteuse.
- *Difficultés de communication entre des disciplines aux « cultures » différentes* : les personnes impliquées parlent des langues différentes et ne parviennent pas à faire appréhender leurs connaissances à un public extérieur à leur discipline. Elles estiment que seuls les savoirs et les questions de leur discipline sont importants, et ne parviennent pas à sortir de cette logique ; elles ne s'accordent pas sur des méthodes, et s'efforcent d'imposer leurs idées en la matière ; elles s'accrochent à des préjugés sur d'autres disciplines et se montrent incapables de revenir sur eux et de les modifier.

Pour que le travail interdisciplinaire se déroule bien ultérieurement dans la vie professionnelle, les élèves doivent le pratiquer. Et il ne suffit pas d'apprendre sur le tas. Il est indispensable de développer spécifiquement les compétences nécessaires au travail interdisciplinaire. Nous les énumérons ci-dessous.

*Les outils du métier* : pour mener au succès un projet de travail interdisciplinaire, il faut disposer d'un certain nombre d'outils, comme l'artisan qui connaît son métier. Ce sont des compétences servant à organiser convenablement les processus interdisciplinaires :

- connaître les difficultés et les exigences du travail interdisciplinaire ;
- reconnaître précocement les difficultés qui peuvent se présenter dans le travail interdisciplinaire et les aborder convenablement ;
- organiser convenablement les processus de formation du consensus et d'intégration, et contribuer à leur bon déroulement ;
- soutenir la communication et le travail dans l'équipe, et les organiser d'une façon efficace, qui satisfasse tout le monde ;
- préparer des savoirs scientifiques (spécialisés) pour les rendre accessibles à un public non spécialisé.

*Réflexion sur sa propre spécialité* : le travail interdisciplinaire exige par ailleurs des compétences indispensables dans la mesure où elles fondent une communication et une coopération authentiques. Les personnes impliquées doivent percevoir les modes de pensée et de travail propres à leur spécialité comme tels, mais aussi comme une solution parmi plusieurs possibles, et accepter sur un pied d'égalité les modes de travail et de pensée des autres spécialités. En particulier, elles doivent :

- discerner la façon dont la réalité est appréhendée dans leur spécialité, et savoir la relier à d'autres spécialités ;
- percevoir les limitations de la perception scientifique et de théories en vigueur dans leur spécialité ;
- connaître les valeurs, les buts, les intérêts et les traditions en vigueur dans leur spécialité, ainsi que les modèles comportementaux de la communauté de leur spécialité ;
- reconnaître leur propre langue de spécialité et savoir l'utiliser par rapport à d'autres langues de spécialité ;
- connaître les méthodes de leur propre spécialité, les utiliser à dessein et les mettre en rapport avec d'autres méthodes.

**Biographie :**

**Christine Künzli** : [www.ikaoe.unibe.ch/personen/kuenzli/](http://www.ikaoe.unibe.ch/personen/kuenzli/)

**Antonietta Di Giulio** : [www.ikaoe.unibe.ch/personen/digiulio/](http://www.ikaoe.unibe.ch/personen/digiulio/)